

**Vœu du Forum métropolitain du Grand Paris**  
**« Gardons intacte l'ambition du Grand Paris Express ! »**

**Adopté en Comité syndical du mardi 28 novembre 2017**

**Considérant** que le Grand Paris Express est un investissement d'avenir au regard de ses bénéfices immédiats en matière d'emploi, de formation, d'insertion et sur le long terme en matière de développement économique et d'attractivité de la région capitale ;

**Considérant** que le projet du Grand Paris Express fait système et qu'une amputation de toute ou partie de l'une de ces lignes nuirait à l'efficacité de l'ensemble du réseau ;

**Considérant** que l'ensemble du réseau est menacé dans sa réalisation et son calendrier ; considérant que la ligne 16 permettra le développement de territoires enclavés en Seine-Saint-Denis où les habitants n'ont pas accès à des transports en commun structurants ; considérant que la ligne 17 renforcera la desserte de l'aéroport de Roissy dont la capacité augmentera de 30 millions de passagers dès 2024, et qu'elle permettra de répondre aux besoins des habitants des zones prochainement urbanisées et qu'elle est indispensable à la création du parc d'activités de Gonesse et ses 50 000 emplois ; considérant que la ligne 18 est indispensable pour engager des synergies entre les compétences économiques de pointe du pôle de Guyancourt-Satory et les laboratoires de recherche du plateau de Saclay et que les élus de ces territoires se sont fortement engagés dans des projets de développement, en cours et intrinsèquement liés au projet de nouvelle liaison de transport lourd ;

**Considérant** que le schéma actuel du Grand Paris Express est issu d'un grand débat citoyen ayant réuni plus de 15.000 personnes lors de 55 réunions publiques entre 2010 et 2011 et considérant que, depuis mars 2017, l'ensemble du tracé du Grand Paris Express a été déclaré d'utilité publique ;

**Considérant** que le projet du Grand Paris Express a fait l'objet d'une longue maturation politique et qu'il est impensable que le gouvernement relance la « guerre entre les territoires » alors que, dans le même temps, toutes les forces sont mobilisées pour construire un projet métropolitain partagé ;

**Considérant** que l'argument de la rentabilité immédiate des lignes et les estimations des chiffres du trafic à court terme ne peut être suffisant car il fait l'impasse sur la vision stratégique de développement des territoires à long terme ;

**Considérant** les travaux en cours dans le cadre de la démarche « mobilités 2030 » au Forum ;

**Considérant** la tribune « Ne revoyons pas à la baisse le Grand Paris Express » publiée dans le journal Le Monde le 21 novembre et signée par 51 élu(e)s dont Anne Hidalgo, Patrick Ollier et Jean-François Vigier ;

**Les élu(e)s du Forum métropolitain du Grand Paris, réuni(e)s le 28 novembre 2017 en Comité Syndical, demandent au Président de la République :**

- **De réaffirmer son engagement pour le développement économique et social de la région capitale en conservant le tracé du Grand Paris Express et en reconfirmant la réalisation de toutes les lignes dans leur globalité et dans leurs spécificités (moyens de transports lourds) ;**
- **De respecter le calendrier prévu pour la réalisation des différents tronçons.**